

---

DURBAN – Réunion du GAC avec l'équipe ATRT 2

Vendredi, 12 Juillet 2013 – 09 :00 à 11 :00

ICANN – Durban, Afrique du Sud

HEATHER DRYDEN :

Bonjour à tous, je vous prie de prendre place. Nous allons donc souhaiter la bienvenue aux membres de l'Equipe de Révision sur la Transparence et la Responsabilité. C'est la deuxième révision, donc nous souhaitons la bienvenue aux membres de cette équipe d'être venus pour nous donner un aperçu du niveau où ils en sont par rapport à cette révision et pour pouvoir continuer à discuter de certains points qui sont pertinents pour le GAC et l'ICANN.

Pour les membres du GAC, vous avez une copie papier sous les yeux avec certaines questions qui ont été collectées à partir de la consultation publique qu'a faite l'ATRT ; donc vous pourrez y faire référence et certains membres du GAC ont également donné des commentaires à l'équipe de l'ATRT. C'est peut être pour cela que je demanderai à ces membres du GAC qui ont élaboré ces commentaires de nous parler un tout petit peu de cela, afin que les autres collègues puissent savoir quels sont les points qui ont été soulevés. Il y a également un document de discussion que l'Union Européenne a élaboré et que le GAC n'a pas encore examiné par rapport au travail de l'Equipe de Révision sur la Responsabilité et la Transparence. Nous avons donc aussi ce document du côté du GAC.

Je vais donc donner la parole au président de l'équipe ATRT 2, Brian Cute, pour qu'il nous raconte un tout petit peu où ils en sont.

BRIAN CUTE :

Merci beaucoup, Heather. Je m'appelle Brian Cute et je suis le président de l'Equipe de Révision sur la Responsabilité et la Transparence, ATRT 2 ;

---

*Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.*

---

Donc merci de nous avoir donné l'occasion de vous présenter notre travail. Nous poursuivons notre travail de collecte de données et nous avons demandé des commentaires publics. Merci aux gouvernements qui nous ont adressés leurs observations.

En ce qui concerne nos délais, juste pour que vous soyez au courant, vers la fin du mois d'août, nous allons commencer à rédiger notre rapport et nous allons donc proposer les recommandations qui vont découler de notre travail ; Nous les publierons fin octobre pour une phase de commentaires publics, ainsi que les propositions finales et l'adoption préliminaire du document. C'est avec plaisir que j'attendrais les commentaires par rapport à ce document. Comme je l'ai déjà dit lors de notre réunion précédente, il faut présenter le 31 décembre de cette année le rapport final.

Donc, voilà nos délais.

En ce qui concerne notre réunion d'aujourd'hui, je voudrais vous dire que j'aimerais aborder deux activités ainsi que les questions qui figurent sur l'écran. Tout d'abord, dans le cadre de notre travail, nous envisageons avoir recours à un expert indépendant qui va nous aider à analyser le processus de développement des politiques de la GNSO. Cela fera partie de notre travail potentiellement au niveau des recommandations et du rapport.

Nous sommes aussi en train d'envoyer des lettres aux fonctionnaires des gouvernements pour leurs expliquer quelles sont les activités de cette équipe ATRT 2, et nous les invitons à faire des commentaires. Nous espérons que vous avez tous reçu cette lettre de notre part. Nous essayons d'élargir notre approche afin d'identifier quels sont les ministères les plus compétents auxquels nous devons adresser nos lettres. Les gens du GAC et Heather nous aident afin de pouvoir aboutir cette mission en cours à bonne fin. C'est donc l'occasion pour les gouvernements de faire leurs contributions à ce processus et bien entendu cette contribution sera la bienvenue. Ce sont donc là les deux activités que je voulais aborder.

---

En ce qui concerne les questions qui figurent sur l'écran et devant vous, les premières six questions sont des questions que nous avons élaborées récemment et qui concernent des points qui ont été soulevés à ce stade. Les autres questions sont celles que nous avons mises au point après avoir lu les commentaires. Elles ont besoin d'un travail plus approfondi ou de réflexion supplémentaire.

Ces questions sont une espèce de guide. Ce ne sont que des questions à discuter, ce ne sont pas des hypothèses de la part de l'équipe ni des conclusions préliminaires ; ce ne sont que des questions issues de la collecte de données.

Donc finalement, ne vous sentez pas limités par ces questions ; s'il y a des idées que vous avez et que vous pensez qu'elles doivent être présentes dans cette liste, je vous prie de nous le dire.

HEATHER DRYDEN :

Merci pour cette mise à jour. Par rapport à la lettre dont vous avez parlé, nous avons inclus cette lettre dans le matériel de l'ordre du jour de notre séance. Je pense donc que cette lettre peut être envoyée aux fonctionnaires principaux responsables des questions concernant l'ICANN. Donc pour envoyer ces lettres aux différents gouvernements, je vous demande de bien vouloir mettre le contact spécifique de ces fonctionnaires ; de cette façon nous allons pouvoir transmettre cette information à l'équipe de révision afin qu'ils puissent envoyer ces lettres adressées spécifiquement à ces fonctionnaires.

Je sais que l'équipe de révision souhaite recevoir les commentaires des gouvernements. Et nous savons également non seulement à partir des réunions de l'ICANN mais aussi à partir d'autres réunions, que ce modèle est d'un grand intérêt pour les gouvernements. C'est aussi approprié et bien évidemment utile pour les membres de l'équipe de révision de recevoir les commentaires de ces membres de gouvernement par rapport au travail sur la responsabilité et la transparence des processus de l'ICANN, ainsi que sur les améliorations

---

qui peuvent être introduites au sein du GAC et d'autres aspects qui peuvent intéresser les gouvernements de manière continue. Voilà l'un des moyens identifiés par l'équipe de révision pour contacter ou atteindre les gouvernements ; certainement, nous souhaitons aussi renforcer leur représentation au sein du GAC et donc pouvoir utiliser les gens ici présents pour améliorer la connaissance ou la prise de conscience par rapport au travail réalisé par l'équipe de révision.

Vous pouvez donc aider l'équipe dans cette tâche en identifiant le nom, le prénom et les données de contact du fonctionnaire qui devrait recevoir cette lettre qui sera envoyée par l'équipe ATRT, afin que l'on puisse recevoir les réponses des gouvernements.

A l'heure actuelle, nous avons reçu quatre contributions qui ont été faites par le Danemark, la Norvège, l'Espagne et le Royaume Uni durant la période conclue déjà des commentaires publics. Peut être que ces pays pourront nous parler par rapport à ces commentaires qu'ils ont fait ; autrement, tout membre du GAC qui le souhaite pourrait prendre la parole s'il a des questions ou des commentaires par rapport à des sujets que vous considérez importants d'aborder avec l'équipe de révision.

Très bien. Je commence donc par appeler les gouvernements qui ont fait des commentaires. Le Danemark.

NORVEGE :

Vous voulez que je parle en premier ?

Je peux faire un commentaire général ; nous remercions cette occasion qui nous est donnée de faire des commentaires à l'équipe de l'ATRTR 2, car il s'agit d'un travail très important pour le futur de l'ICANN. Nous croyons que l'équipe a fait un grand travail en formulant ces questions du formulaire et en les faisant parvenir au public.

Dans nos commentaires, nous avons attribué une priorité aux sujets qui nous semblent les plus importants pour le gouvernement, plutôt que de

---

donner des réponses détaillées à toutes les questions. Nous y étions aussi contraints par le temps. Nous n'avions pas suffisamment de temps pour répondre avec beaucoup de détails à toutes les questions ; mais nous espérons que nos commentaires seront pris en compte et qu'ils soient utiles pour le comité.

J'aimerais poser une question après par rapport aux ressources, si elles sont suffisantes, etc. Mais pour le moment, je voudrais simplement vous remercier d'avoir demandé aux gouvernements de faire des commentaires.

HEATHER DRYDEN : Merci, la Norvège. Le Danemark.

DANEMARK : Merci, Madame la Présidente. Je n'ai pas voulu prendre la parole en premier.

Je pense que le questionnaire qui nous a été envoyé était assez considérable donc nous en avons souligné les quelques points que nous avons trouvés convenables à souligner. Ce que nous pouvons dire, c'est que le travail de l'ATRT est très important et nous croyons qu'il s'agit d'un processus continu qui vise à s'assurer que l'ICANN fonctionne de la meilleure façon possible.

L'une des inquiétudes que nous avons c'est que même si nous avons un nombre important de gouvernements qui font partie du GAC, il nous faut veiller à ce que notre participation soit active, non seulement aux réunions de l'ICANN mais aussi dans les conférences, les téléconférences, et ainsi de suite. Il est donc important d'analyser comment on pourrait faciliter la participation des gouvernements afin de nous assurer qu'il y ait une diffusion externe et que le modèle multipartite puisse bien fonctionner.

---

Deuxièmement, nous croyons que lorsque l'on analyse le processus des gTLDs, il est important que nous travaillons dans un sens qui montre que l'ICANN sert l'ensemble de l'environnement mondial ; que ce soit perçu ainsi afin que tous puissent voir quels sont les bénéfices de participer au travail de l'ICANN.

En dernier ressort, un autre point sur lequel nous mettons l'accent, c'est la responsabilité financière de l'ICANN ; cette responsabilité est de plus en plus importante car les ressources de l'ICANN augmentent. Il est donc important de surveiller la situation financière.

Merci, Madame la Présidente.

HEATHER DRYDEN :

Merci le Danemark pour ce commentaire. La Norvège, voulez-vous ajouter quelque chose ?

NORVEGE :

Non. Je voulais tout juste dire que nous avons donné notre avis par écrit et nous savons que le comité l'a lu ; c'est pour cela que je n'ai pas fait référence à notre commentaire en entier.

HEATHER DRYDEN :

L'Espagne a également fait une proposition ; l'Espagne, voulez-vous dire quelque chose ?

ESPAGNE :

Je voulais faire une synthèse de ce que nous avons fait comme commentaire.

Nous avons indiqué deux points.

---

Le premier était un point qui concerne les politiques de l'ICANN. Nous avons constaté que, de plus en plus, l'ICANN se dote de politiques qui ont un impact sur plusieurs parties prenantes et que cela va au delà des registres et des bureaux d'enregistrement. Les exemples c'est les programmes des nouveaux gTLDs et les politiques concernant le WHOIS.

L'ICANN devrait donc prendre en compte l'intérêt et les opinions de tous ceux qui sont affectés par ces politiques, et ce n'est pas uniquement les bureaux d'enregistrement et les registres. Nous constatons que dans la structure actuelle de l'ICANN, il n'y a aucun regroupement qui ait été conçu pour refléter ces considérations. C'est pour cela que nous recommandons à l'ATRTR 2 d'analyser quelles pourraient être les défaillances au niveau de la structure de l'ICANN ou les lacunes qu'il y a dans la structure de l'ICANN pour essayer des les combler afin de représenter toutes les multi parties intéressées ; qu'elles puissent être représentées dans la structure de l'ICANN et qu'elles puissent avoir l'occasion de faire entendre leurs voix.

Le deuxième point que nous avons soulevé concerne la transparence et la responsabilité financière de l'ICANN. Nous avons mis en garde l'équipe sur le fait que le conseil a reçu plus de trois cent cinquante cinq millions de dollar provenant des tarifs de participation aux candidatures de nouveaux gTLDs. Nous avons seulement été informés que cet argent a été investi et qu'ils obtiennent un rendement raisonnable sur cet argent. Mais nous ne savons pas encore quelles seront les utilisations de cet argent. On aimerait bien que cet argent puisse revenir à la communauté ou qu'il soit utilisé à des actions qui bénéficient à la communauté dans son ensemble.

C'est pour cela que nous aimerions que l'équipe ATRTR 2 se penche sur cette question et recommande à l'ICANN de préciser quelle sera la destination finale de ces revenus. Merci.

HEATHER DRYDEN :

Merci à l'Espagne pour ce résumé ; le Royaume-Uni.

ROYAUME-UNI :

Merci, Madame la Présidente ; merci pour cette occasion de vous présenter des éléments clés de la réponse du Royaume-Uni au questionnaire de l'ATRT 2.

Nous précisons que ce processus de révision indépendant est un élément clé, crucial pour la durabilité du modèle multipartite de l'ICANN à une époque où le modèle multipartite est examiné par la révision WSIS+10 ; cela est lié au Sommet Mondial sur la Société de l'Informatique qui proposait une révision tous les dix ans. Donc ce modèle multipartite vise à une interaction efficace des gouvernements dans ce type de forum ; ce modèle est donc important pour nous assurer un fonctionnement efficace.

La deuxième révision est donc une occasion pour voir où nous en sommes au niveau de l'ICANN. Plusieurs questions de ce questionnaire ont été résonantes et concernent justement des points clés.

Par rapport aux progrès dans la mise en œuvre des recommandations de la première Equipe de Révision de la Responsabilité et de la Transparence, le Royaume-Uni a pu constater qu'il y a eu des progrès diligents et qui tombent à point dans la mise en œuvre de ces recommandations ; c'est pour cela que nous avons fait des commentaires positifs par rapport à cela.

J'aimerais dire également en ce qui concerne le rôle et l'efficacité du GAC dans l'interaction avec le conseil d'administration, que le travail dans ce domaine a été extrêmement positif pour assurer que les processus de présentation des avis, des documents, etc. et la mécanique des contributions du GAC dans le processus de prise de décision de l'ICANN répondent de manière efficace aux objectifs. Il n'y a plus de doute par rapport à cela et de grands progrès ont été faits dans ce sens.

J'aimerais dire par contre que nous sommes inquiets par rapport au niveau des participations permanentes des gouvernements au modèle

---

de l'ICANN, au sein du GAC. C'est une chose sur laquelle nous devons nous pencher.

Je pense qu'il y a cent vingt huit membres au GAC. Il y a quatre nouveaux membres qui assistent à la réunion actuelle. C'est une bonne nouvelle car nous savons qu'il y a encore des gouvernements qui ne sont pas encore membres du GAC. Il faut donc aussi essayer d'augmenter la participation des pays en voie de développement ainsi que les pays moins développés ; donc je pense que le niveau de participation est assez faible et c'est un point sur lequel nous devons travailler afin de promouvoir cette participation. L'agenda international de l'ICANN doit être développé de telle sorte qu'il puisse attirer la participation des gouvernements du monde entier, y compris les pays en voie de développement, les pays moins développés et les toutes petites économies.

C'est un objectif que nous voudrions établir et un point que nous voulions soulever dans la réponse à ce questionnaire.

En ce qui concerne les contributions du public et les processus de développement des politiques, je pense que le facteur clé consiste à s'assurer que les moyens pour demander ces commentaires à la communauté et aux parties prenantes des pays en développement et des autres pays, soient analysés par l'équipe ATRT 2 dans cette deuxième évaluation de la responsabilité et la transparence. Je pense qu'une nouvelle approche apparait par rapport aux indicateurs pour pouvoir déterminer les obstacles auxquels sont confrontés les différentes parties prenantes de tous ces pays pour présenter des contributions. L'équipe de révision devrait se pencher sur cette question et c'est un point que nous avons indiqué dans notre réponse.

En ce qui concerne la gouvernance des entreprises, nous croyons qu'il s'agit encore d'un domaine important sur lequel doit se focaliser la révision en ce qui concerne les recommandations qui ont émané de la première révision. De manière générale, les standards de gouvernance d'entreprise ont besoin d'être surveillés de très près par l'équipe de

---

révision actuelle, non seulement au niveau des opérations ou des fonctions du conseil d'administration, mais aussi au niveau du recrutement des membres du conseil et leur participation afin que cet organe devienne vraiment international et divers, et puisse refléter toutes les situations culturelles et afin que le conseil d'administration puisse devenir cent pour cent responsable à l'égard de la communauté mondiale.

Voilà les principaux volets de nos commentaires par rapport à cette deuxième révision. Le programme des nouveaux gTLDs a mis l'accent sur certains problèmes qui se posent et auxquels nous sommes confrontés à l'égard de la diffusion vers de nombreux pays. Le faible nombre de candidatures reçus de certains continents comme celui-ci et d'autres parties du monde est une question très importante sur laquelle doit se pencher l'équipe de révision. On peut dire que cela établit une norme de performance en ce qui concerne l'engagement et les possibilités des parties prenantes des pays en développement.

HEATHER DRYDEN :

Merci, le Royaume-Uni. Certains membres de l'équipe ATRT 2 auraient-ils des questions à poser ou des thèmes à soulever ?

LARRY STRICKLING :

Certains commentaires que nous avons reçus d'autres personnes pendant le processus ont suggéré que le GAC n'est pas aussi responsable et transparent que d'autres parties de l'ICANN. Certaines choses spécifiques auxquelles on a fait allusion est l'absence d'un code de conduite pour les membres, le fait que nombreuses réunions se font à huit-clos où il n'y a pas la possibilité que d'autres membres écoutent ses délibérations, ainsi que le fait qu'il n'y a pas eu d'explications appropriées pour les avis qui ont été émis ici. Enfin, je voulais simplement soulever cette question pour savoir quelles sont les réactions face à ces commentaires que nous avons reçus de tierces personnes.

HEATHER DRYDEN :

Merci, Larry. Bien, nous avons un bon nombre de questions qui ont été soulevées pour le fait que le GAC n'a pas de code de conduite. Je me demande si les membres y ont réfléchi. Je me demande comment nous abordons ce type de questions qui sont réglées dans d'autres domaines avec des codes de conduite, comment nous établissons de bonnes pratiques, des lignes directrices à cet égard ? Et que pensez vous du fait que certaines personnes au sein de la communauté disent que nous avons des réunions à huit-clos ; je ne sais pas si vous voulez faire des commentaires, mais je peux en faire si personne n'en fait.

Aussi à propos du niveau d'explication que nous fournissons ; Certaines personnes disent que nos explications ne sont pas suffisamment explicites ou détaillées.

ROYAUME-UNI :

Merci, Madame la Présidente. Oui, je crois que je peux faire des commentaires par rapport à deux de ces sujets. Quant au caractère ouvert ou pas de la réunion, je pense que le GAC estime en général que par défaut, nos réunions sont toujours ouvertes. Lorsque j'ai commencé à participer aux réunions en l'an deux mille huit, la plupart de nos réunions se faisaient à huit-clos et les autres parties prenantes n'avaient pas l'occasion d'y participer en tant qu'observateurs ou en tant que participants à nos délibérations. Cela a peu à peu changé et maintenant nos réunions sont par défaut des réunions ouvertes.

Il se peut qu'il y ait des occasions où il faut y avoir des échanges pour pouvoir nous préparer pour des dialogues plus précis, plus approfondis ; cela nous permet de façon très utile de voir quelle est l'ambiance avec nos collègues par rapport à différents types de question sans susciter des alarmes et des craintes au sein de la communauté. J'espère que les parties prenantes comprennent que nous avons besoin dans de rares occasions de faire les choses de la sorte, à huit-clos.

---

A Pékin, nous avons eu plusieurs séances à huit-clos et je sais que cela a suscité des soucis ou des craintes. Ce fut une décision assez difficile. Nous avons dû aborder des thèmes très complexes qui nous ont contraints à partager d'abord nos idées ensemble au sein du GAC avant de pouvoir ensuite les transmettre de façon publique. Tant que le GAC pourra expliquer le besoin qu'il peut avoir et qu'il explique le processus qui l'a mené à une certaine position publique, je crois que cela devra soulager certaines inquiétudes. Mais la norme générale est de faire des réunions ouvertes et je suis sûr que mes collègues soutiennent ce point de vue.

Par rapport à notre capacité d'expliquer certaines positions que nous adoptons, nous avons fait des commentaires sur le souhait d'améliorer ce que nous appelons une stratégie de communication. Nous regrettons que notre communication ne soit pas toujours aussi efficace que nous le voudrions avec certaines parties prenantes ou bien que nos explications ne soient pas aussi satisfaisantes à expliquer la perspective de nos gouvernements que d'autres le voudraient.

HEATHER DRYDEN :

Merci beaucoup, le Royaume Uni. L'un des inconvénients des réunions à huit-clos est qu'il n'est pas immédiatement évident de quelle façon nous sommes parvenus à certains résultats. Ce qui fait que nous avons des difficultés à les expliquer par la suite. Je prends un exemple récent de cela : lorsque nous avons eu des réunions supplémentaires et qu'il a fallu aborder certains thèmes à huit-clos, nous avons eu des échanges très utiles, positifs et la communauté n'a pas eu la possibilité d'observer ces échanges. Je crois que là se présente un des désavantages, de ce type de réunions.

Mais c'est vrai, vous avez raison ; la règle générale est ce qu'elle devrait être, que nos réunions se tiennent à portes ouvertes pour tous. Dans le cadre de ce modèle, nous estimons que le fait d'être ouvert à tous, est une valeur fondamentale appropriée dans notre cas. La Suisse.

SUISSE :

Merci, Madame la Présidente, merci à tous les membres de l'équipe ATRT 2. Nous estimons qu'il s'agit d'un thème très important ; je crois que le Royaume Uni a mentionné notre processus lié aux Nations Unies avec d'autres organismes qui se centrent sur notre manière d'agir au sein de l'ICANN en ce qui concerne la transparence et la responsabilité. Et nous devrions prendre cela très au sérieux.

Moi je veux dire deux choses : nous n'émettons pas de commentaires écrits sur les questions qui nous ont été posées mais nous sommes tout à fait d'accord avec nos collègues européens sur les commentaires qu'ils ont soulignés, surtout en ce qui concerne la responsabilité, la révision des comptes et la transparence financière. Surtout si l'on tient compte du fait que la plupart des revenus sont des frais que payent les candidats, les gouvernements et les parties prenantes et d'autres pour la participation dans ce processus. Donc c'est bon pour le processus de faire connaître la manière dont ces fonds sont utilisés pour s'assurer que l'ICANN agit avec la plus grande efficacité pour atteindre ses objectifs. C'est donc un élément clé.

Une analyse du nouveau programme des gTLDs, tel que le Royaume-Uni l'a dit, et en particulier pour dire que ceci n'est pas tout à fait convaincant, et je le dit de façon diplomatique, par rapport à l'impact sur les pays en voie de développement. Observez par exemple le nombre de candidats aux TLDs et aux gTLDs et ce qui se passe actuellement avec l'Afrique. Ce n'est pas le résultat que nous souhaitons obtenir. Il faut donc clairement analyser le programme de soutien pour les candidats dans la deuxième série ; il faut que nous améliorions notre travail pour la deuxième série, pour améliorer les opportunités et créer des occasions pour d'autres pays en développements de se présenter et pour qu'ils puissent bénéficier de ces occasions qui sont fournies pour présenter les candidatures.

---

Nous sommes tout à fait d'accord avec nos collègues européens sur les autres commentaires qu'ils ont émis. Nous avons hâte de voir quels en sont les points qui ont été abordés par l'ATRT 2.

Nous sommes d'accord sur le fait qu'il faut que nous améliorions nos processus de communication, nous en sommes conscients. Mais, bien des fois, il s'agit d'une question de ressources ; lorsque nous travaillons jusqu'à minuit pour rédiger un communiqué, il n'y a pas trop de place pour établir la communication. Mais j'encourage tout le monde à se rapprocher de façon personnelle des membres du GAC pour demander des explications, lorsqu'on n'a pas le temps de faire des communications publiques. La plupart d'entre nous sommes disponibles pour qu'on nous contacte de façon personnelle pour donner une explication, pour qu'on nous pose des questions. Je pense que c'est quelque chose que nous apprécions tous au sein du GAC.

En ce qui concerne le caractère ouvert des séances, je ne vais pas répéter. Enfin, l'idée est que par défaut les réunions doivent être tenues à portes ouvertes. Vous avez participé à des négociations diplomatiques non seulement entre les gouvernements mais aussi lorsque les ministres essaient d'équilibrer les politiques et les différentes affaires et les différentes questions ; s'ils faisaient cela sous les yeux du public normalement ils ne trouveraient pas de résultat, parce que personne ne se permettrait alors de s'écarter de sa position initiale dans la négociation. Bien des fois on a besoin d'avoir une discussion privée pour qu'il y ait ensuite un terrain où l'on puisse montrer au grand public ce que l'on a fait.

Pendant la réunion de Pékin nous avons eu tant de questions à soulever et à traiter et qui étaient vitales à nombreux gouvernements, que nous avons été finalement obligés d'avoir plus de réunions à huis-clos que de réunions ouvertes à tout le public. Nous voyons que dans cette réunion les choses vont se passer différemment et dans l'avenir, ce sera la même chose.

HEATHER DRYDEN :

Merci de vos commentaires. Maintenant la parole est donnée à la Suisse.

On nous a demandé de faire des commentaires sur ces trois points, donc je vais conserver la liste des orateurs ; d'abord l'Iran et ensuite la commission de l'Union Européenne qui avait demandé la parole, ensuite l'Italie. Je vois le Pérou aussi qui demande à avoir la parole ainsi que le Sri Lanka ; je vous ai vus, je vous ai vus. Les Pays Bas. Je vois la main mais je ne sais à qui elle appartient. C'est le Japon. Voilà.

Je crois que ce serait utile de donner l'occasion à l'équipe de révision de répondre à une question en particulier ; si elle veut le faire qu'elle me demande à avoir la parole pour pouvoir agir ou réagir par rapport à certains points.

Et ensuite, il y a la Norvège.

Je crois que pouvons travailler sur la liste des interventions de cette façon. Voilà.

Deux commentaires que je voudrais faire tant que le micro est disponible pour moi. L'année dernière, nous avons eu une réunion de haut niveau où l'on a identifié certains points qui avaient été présentés et il y en a deux dont je me souviens. Le premier se rapporte à la responsabilité financière et le deuxième au niveau d'accès des pays en voie de développement au programme des nouveaux gTLDs.

Il y a un document sur le résultat de ces réunions qui a été présenté à l'ATRT 2 et cela renforce encore plus certaines expressions de nos collègues présentées aujourd'hui.

En ce qui concerne le code de conduite, il y a un domaine en particulier où je pourrai peut être faire des commentaires. Cela se rapporte au programme des nouveaux gTLDs et toutes les actions pour faire pression, toutes les actions de lobbying qu'il y a eu par rapport aux candidats, pour qu'il y ait non seulement une communication avec les membres du GAC, mais aussi avec la présidence du GAC. J'ai mis à jour

---

les membres du GAC, je leur ai fait voir clairement que j'ai refusé ce genre de réunions. Il est important que la personne qui est en charge de la présidence puisse maintenir son caractère neutre dans ce genre de questions.

Je crois que c'est un exemple de ce que j'ai fait pour pouvoir travailler en cet environnement qui est bien des fois difficile ou qui pose des défis, malgré toutes les pressions qui sont exercées sur le GAC.

Il y a cette fonction opérationnelle qui nous a été assignée par rapport aux alertes précoces ou le conseil du GAC pour les noms des domaines de premier niveau controversés ou sensibles, dans ce processus des gTLDs. Je crois qu'il faut dire que cela a accru l'intérêt à communiquer avec ou à influencer les membres du GAC et sa présidence..

IRAN :

Merci, Madame la Présidente. Je vais remercier l'équipe de l'ATRTR 2 d'être présente ici.

J'assigne une importance toute particulière à ce dialogue ; j'espère que nous aurons des échanges d'informations positifs.

La question de la responsabilité et de la transparence au sein de l'ICANN est l'un des thèmes majeurs que nous devons aborder de manière appropriée l'année prochaine. Comme notre collègue du Royaume-Uni l'a dit, lorsque nous aurons la WSIS+10 ainsi que la révision correspondante.

Nous avons également une autre réunion de haut niveau, la plénipotentiaire ITU 2014 à Busan, dans la république de Corée, qui sans nul doute va se référer aux différentes résolutions qui d'une manière ou l'autre se rapportent à l'internet, les résolutions 101, 102, 130, 181, et ainsi de suite.

En premier lieu, en ce qui concerne la mention faite sur la responsabilité, nous devons voir si la déclaration dont nous parlons ici

---

sur un modèle multipartite, démocratique, ouvert, transparent et inclusif est mise vraiment en œuvre ou s'il y a encore des domaines sur lesquels il faut que nous continuions à travailler pour pouvoir affirmer de façon catégorique que ce modèle a pu être vraiment mis en place.

Je vais vous donner un petit exemple ; cette idée d'inclure tout le monde, il faut que tout le monde puisse avoir l'occasion d'être inclus ou de participer, il faut que nous voyions, que nous analysions s'il y a des obstacles financiers ou qui se rapportent au voyage et qui empêchent certains de participer physiquement aussi bien qu'à distance et qui font que la mise en œuvre de ce type de modèle soit difficile.

Nous avons besoin que l'équipe de l'ATRTR analyse cela pour voir dans quelle mesure on a pu obtenir ces résultats, et quelles ont été les défaillances pour voir les lacunes qu'il faut combler.

Deuxièmement, les relations entre l'ICANN et au moins l'une des communautés, la communauté ICT des organisations intergouvernementales dans le cas de l'ITU, n'était pas claire jusqu'en 2010. Grâce à la réunion plénipotentiaire de 2010, on a établi les relations, la manière et les moyens qui nous permettraient d'avoir cette confiance mutuelle dans laquelle nous devons nous baser dans l'avenir. Il faut que nous voyions un peu, que nous analysions un peu si une partie de ces objectifs qui fait partie des trois résolutions de l'ITU, 101, 102, et 130 a été atteinte, la collaboration mutuelle.

Troisièmement, le PDG de l'ICANN a été invité à deux réunions de l'ITU. La première, c'était la Conférence Mondiale des Télécommunications Internationales de 2012, qui s'est tenue 24 ans après la dernière de 1988 qui s'était déroulée à Melbourne en Australie. Ces chers collègues, vraiment bien accueillis, ont fait des déclarations. J'invite, dans la mesure du possible, l'équipe de l'ATRTR 2 à analyser dans quelle mesure ces déclarations ont été mises en œuvre ou mises à jour et s'il y a encore des moyens qui permettent de les mettre en œuvre et de l'améliorer. Il y a eu des préoccupations sur la manière dont l'ICANN opère. Certaines de ces préoccupations peuvent être liées à un manque

de clarté, des lacunes dans la communication ou bien à l'absence de contact familial pour ainsi dire avec certaines personnes par rapport à ce thème. Mais il faut voir si ce motif de préoccupation est toujours valable ou s'il a disparu parce que l'année prochaine, sur la base de la résolution de l'Assemblée Générale des Nations Unies sur la révision de la WSIS+10, il va falloir voir avec certains gouvernements si l'on continue sur la même modalité de travail qu'on utilise et les mêmes procédures qu'on utilise jusqu'ici, y compris pour l'IGF et d'autres différents points. Il y a d'autres thèmes aussi. Nous espérons que cette entité analysera le thème et qu'elle fera des commentaires à cet égard pour que nous puissions mieux nous comprendre les uns les autres et que cela nous aide à éliminer tout malentendu et à travailler de façon conjointe comme cela a été proposé par le directeur général de l'ICANN. Aucune autorité, aucune entité unique ne peut faire ce travail ; c'est-à-dire que nous devons tous travailler ensemble.

La question pour l'équipe de l'ATRTR est la suivante : est ce qu'il y a un travail qui se fait de façon conjointe et si c'est le cas, y a-t-il une qualification qui permette de décider comment on travaille ensemble ; travaille-t-on sur un pied d'égalité ou quel est le degré de responsabilité, quel est le rôle joué par chacun ? Parce qu'il faut que nous voyions quels sont les rôles que chacun joue. C'est encore plus important et se rapporte à cette réunion et au thème de politique publique d'internet. Ils ont été au moins mentionnés pendant la WSIS+10, mais bien-sur, cela a fait l'objet de beaucoup d'autres réunions et tous ces paragraphes ont été d'accord. Mais quand on veut mettre cela en œuvre, c'est très difficile à faire. Il y a beaucoup de vraies contradictions dans ces textes là. C'est pour cela que nous luttons contre nous-mêmes parfois et bon nombre de ces entités qui sont sensées nous aider. Au lieu d'aller sur une voie convergente parfois, on prend une autre voie et nous n'avons pas la sensation d'arriver aux résultats auxquels nous nous attendons. Nous ne disons pas qu'il n'y a pas eu de résultats du tout, parce qu'il y en a eu quand même ; mais même dans ce cas là, cela est bien inférieur à ce à quoi nous nous attendions. Donc voilà ce que je voulais en quelque sorte communiquer à nos collègues de l'équipe de l'ATRTR. Ce n'est pas quelque chose qui

---

sera dans notre mandat peut-être, mais ce sont là les attentes de certains de nos gouvernements du moins, et surement des pays en voie de développement. J'ai parlé avec certains d'entre eux, il y a très longtemps que je m'entretiens avec eux, depuis mille neuf cent quatre vingt huit en fait, avec la première réunion qui a eu lieu à Minneapolis, lorsqu'on a commencé avec la question de la WSIS+10 avec le ministre de la Tunisie qui a présenté une résolution. Et les réunions difficiles de 2003 et de 2005 avec des collègues de la Suisse et de la Tunisie et d'autres qui ont accompli beaucoup de travail. Nous ne savons pas comment nous pouvons améliorer encore davantage et donner une satisfaction plus importante aux pays ; la préoccupation est toujours là, Madame la Présidente, sur la manière dont le processus fonctionne ou peut fonctionner. Nous devons nous assurer que nous sommes sur la bonne voie et que nous éliminons les barrières, les malentendus, les obstacles. Je ne parle pas de manque de confiance, je dis qu'il faut que la confiance soit renforcée parce qu'il s'agit de thèmes très importants et je peux dire qu'au moins pour une des communautés qui pourraient être concernées, les organisations intergouvernementales se sont mises d'accord sur trois domaines fondamentaux. La première concerne la gouvernance d'internet, la deuxième concerne la révision de la WSIS+10 et la troisième concerne la fréquence à laquelle nous devons analyser les thèmes pour voir dans quelle mesure les mécanismes et les objectifs que nous nous sommes imposés fonctionnent de manière positive et adéquate.

Merci, Madame la Présidente.

HEATHER DRYDEN :

Merci l'Iran. Nous avons la Commission Européenne.

COMMISSION EUROPEENNE :

Merci ; notre intervention sera courte. L'UE veut remercier le groupe pour ces interventions et souligner l'importance que cela a pour l'ICANN et souhaite aussi les remercier pour cette diffusion auprès des membres

---

du GAC dans d'autres réunions du GAC pour qu'ils contribuent à cet exercice assez pertinent. Comme on l'a dit dans d'autres réunions, nous attachons beaucoup d'importance au travail de l'ATRTR car cela peut renforcer la durabilité du modèle de l'ICANN et nous croyons que le cadre de l'ICANN est lié à la gestion de l'internet et il nous faut continuer les débats en ce sens.

Je souhaite dire aux membres de l'ATRTR qu'outre ce forum, nous restons à votre disposition pour engager d'autres états européens membres que les quatre qui ont fait des commentaires à contribuer à l'exercice formulé par l'équipe de révision.

ITALIE :

Bien. Je voudrais signaler dans l'ATRTR 2, que par rapport à l'ATRTR 1, les choses ont changé, parce que nous avons eu un grand nombre de discussions par rapport à la gouvernance internationale et que nous sommes face à une situation où il y aura une nouvelle réunion de l'assemblée plénipotentiaire, comme cela a été signalé par notre collègue de l'Iran. Et nous sommes dans un moment où la mise en œuvre des nouveaux gTLDs a déjà commencé, donc la tension dans notre communauté a significativement augmenté par rapport à ce qui se passait en 2010 lorsque le comité précédent a fini sa révision.

En ce qui concerne le GAC, j'ai une remarque simple ; bien entendu, si on regarde le travail qui a été fait à Pékin, le GAC a fait un travail énorme et nous avons été obligés d'avoir un grand nombre de séances à huit clos. Cela a été exceptionnel car en général nos séances sont à caractère ouvert. Or, le conseil d'administration a décidé pour la première fois dans l'histoire de l'ICANN de soumettre l'avis du GAC à une consultation publique ; et c'est dans la consultation publique que nous avons pu constater à quel point le travail réalisé par le GAC a été reconnu. Il s'agit d'une amélioration importante en ce qui concerne la collaboration entre les principaux regroupements de l'ICANN.

---

J'aimerais rappeler que l'ATRRT a eu un prédécesseur ; il s'agissait d'un comité de stratégie qui a été lancé il y a longtemps du temps de Paul Towney. Et j'ai ici un questionnaire que ce comité avait fait et c'est important. La question 3 dit, la capacité de l'organisation à l'échelle internationale est-elle affectée par sa personne juridique basée sur des juridictions spécifiques ? Et peut-elle mesurer la participation des parties prenantes intéressées, y compris celles qui ont un intérêt financier ? Il y avait à ce moment là une étude qui examine les moyens pour placer l'organisation au niveau international. Ma question est la suivante : si on considère le mandat de l'ATRRT, je me demande si envisager une action dans ce sens ne ferait pas partie du mandat. Je pense que cela devrait être envisagé dans les débats internationaux car je constate qu'il y a un besoin de se pencher sur les cas où il y a des contentieux, en particulier dans les cas de conflit entre les nouveaux gTLDs afin de voir si l'on peut éviter des problèmes légaux, des problèmes juridiques basés sur les lois de la Californie. Merci.

HEATHER DRYDEN :

Merci, l'Italie. Le Pérou.

PEROU :

La discussion que nous avons nous semble extrêmement importante du point de vue de la gouvernance de l'ICANN et du point de vue de l'internet. Le Pérou s'engage à participer très activement dans ce processus. Nous n'avons pas encore présenté nos réponses au questionnaire, mais nous le ferons d'ici peu de façon plus détaillée que ce que je vais décrire ici.

Je souhaiterais tout d'abord soutenir tout ce qui a été dit par les collègues avant mon intervention et mettre l'accent sur trois ou quatre aspects qui me semblent très importants. Nous sommes tout à fait d'accord sur la nécessité de démocratiser le processus de décision au sein de l'ICANN. Nous sommes tout à fait d'accord aussi sur le fait qu'il est nécessaire de promouvoir une plus ample participation au sein du

---

GAC des pays en développement et des pays moins développés. Il est également important de renforcer les mécanismes de révision des comptes qui concernent les aspects financiers. Ces trois éléments nous semblent être des éléments clés. Bien entendu, je ne vais pas minimiser l'importance de ce qui a été dit par le délégué de l'Italie ; il a fait mention d'un thème très important qui est lié à des problèmes juridiques et à des problèmes de responsabilité liés aux actions menées par l'organisation et c'est aussi un point fondamental sur lequel il va falloir que nous discussions à un moment ou à un autre.

Outre ces points que je viens d'évoquer, nous voulions également évoquer un thème qui nous semble aussi important, qui est évoqué de façon implicite dans le questionnaire et qui à notre avis devrait être explicite ; c'est la question des procédures. Cela implique les procédures pour présenter des candidatures ainsi que les procédures pour contester les candidatures. D'après l'expérience du Pérou, nous avons récemment envisagé la possibilité de présenter formellement une participation dans le processus de candidature aux noms de domaines de l'ICANN et notamment dans le processus de contestation de noms de domaine. Cela n'a pas été facile à faire à cause d'une asymétrie dans les informations que nous avons trouvées et qui était assez importante. D'après notre expérience, quand nous avons appris qu'il y avait un soutien financier pour les pays en développement qui participent aux procédures au sein de l'ICANN, nous avons malheureusement découvert que les informations n'étaient pas disponibles par rapport à la façon de mettre en place cette demande, ses délais, et à qui adresser cette demande. Et quand finalement nous avons pu obtenir cette information après de grands efforts, les délais pour la présentation de cette demande étaient échus ; cela a rendu impossible notre participation dans la pratique et c'est cela qu'on appellerait un véritable obstacle à la participation. Les avocats appelleraient cela un obstacle qui entrave l'accès à la justice de la part d'ICANN. C'est ce type de situation que nous devons éviter.

---

Un élément essentiel à la gouvernance de toute organisation est l'accès à l'information et l'accès aux procédures. A ce niveau là, le Pérou souhaite contribuer à améliorer les conditions.

Je vais finir par indiquer qu'il est nécessaire de rendre disponibles toutes les procédures ; je ne parle pas uniquement des candidatures mais plutôt de l'ensemble de la procédure détaillée. Il faut rendre plus accessibles et rendre plus clairs les critères d'évaluation, autant des candidatures que des objections qui peuvent être présentées par rapport à ces candidatures. Cela permettra que les pays évaluateurs puissent évaluer justement la possibilité de participer concrètement à ce processus. Je me fais finalement l'écho de ce qui a été dit par mon collègue de l'Iran en ce qui concerne la révision de compte ; nous ajoutons donc la nécessité d'améliorer l'accès à une justice de l'ICANN.

Et avec ces commentaires, j'aimerais répéter que le Pérou est prêt à contribuer au travail du comité et nous allons répondre en détail au questionnaire qui nous a été adressé.

HEATHER DRYDEN :

Merci, le Pérou.

Le prochain sur ma liste, c'est le Sri Lanka puis les Pays-Bas, le Japon et Avri Doria de l'équipe de révision, puis la Norvège, le Ghana, le Pakistan et nous n'avons pas beaucoup plus de temps. Et l'Australie, pardon c'est l'Ouganda ; donc je vais fermer cette liste, l'Ouganda et la Turquie. Donc Sri Lanka sera notre prochain intervenant.

SRI LANKA :

Merci. Tout d'abord, je voudrais rejoindre les remerciements qui ont été adressés par les autres intervenants, les remerciements à l'équipe de révision pour le travail qui a été fait. Nous constatons qu'il y a des commentaires qui ont été faits en provenance de quatre pays uniquement ; je pense que d'autres commentaires seront les bienvenus de pays plus petits comme le nôtre. Y a-t-il un délai clair pour avancer

---

ces commentaires ? Mais puisqu'on nous a demandé que nos interventions soient courtes, je vais dire la chose suivante. Tout d'abord, on peut constater qu'il y a eu une amélioration significative dans notre opinion par rapport à la façon dont fonctionne l'ICANN depuis l'ATR1. Nous considérons que les opérations de la part de l'ICANN se sont améliorées de manière significative ; nous avons un modèle multipartite qui est unique et qui peut être utilisé comme un précédent très efficace, qui a survécu pendant de nombreuses années et qui s'est amélioré significativement au cours des dernières années.

Or, nous croyons que des améliorations peuvent encore être introduites et dans ce contexte la révision de la gouvernance du modèle des opérations est toujours la bienvenue. En ce qui concerne le rôle du GAC et la question 14 qui nous a été adressée concernant la transparence, la méthodologie et le fonctionnement du GAC, j'aimerais faire quelques remarques.

Tout d'abord le rôle du GAC s'est beaucoup amélioré au cours des dernières années et cela grâce au soutien financier qui est fourni pour les déplacements et grâce aussi à l'incorporation de la traduction simultanée dans les six langues des Nations Unies plus le portugais. Nous voyons beaucoup plus d'interventions qui se font dans d'autres langues ce qui n'était pas le cas auparavant ; il y a deux ou trois ans ce n'était pas du tout le cas. Nous pensons qu'il s'agit d'une amélioration significative dans la façon de fonctionner du GAC.

Deuxièmement, en ce qui concerne le commentaire par rapport à l'ouverture, cela est lié à un certain confort pour que les membres du GAC puissent exprimer leurs avis et faire leurs contributions dans certaines discussions vitales que nous avons besoin d'avoir. Nous avons des réunions à huit clos et des réunions ouvertes et cela doit rester ainsi. Même si nous avons l'interprétation simultanée et que tout le monde est à l'aise pour intervenir, il y a encore des personnes qui ne peuvent pas s'exprimer comme les locuteurs natifs et qui ont toujours des difficultés ; toutefois, c'est un bon endroit pour améliorer notre anglais.

---

Finalement, en ce qui concerne la diffusion externe, nous croyons que l'ICANN doit encore faire des efforts pour accroître la participation. Nous avons pu constater que de nouveaux membres ont été incorporés au GAC mais la participation ordinaire n'a pas changé ; nous sommes toujours à une participation active de soixante à soixante cinq membres présents, jamais plus de soixante dix. Il faut donc encourager une plus grande participation.

En ce qui concerne le commentaire par rapport au code de conduite, j'aimerais demander aux membres de l'équipe dans quel contexte ce commentaire a été formulé. C'est une très bonne suggestion sachant qu'il y a beaucoup de pression à partir du programme des nouveaux gTLDs ; je souhaiterais donc savoir si on pourrait peut-être parler autour de la table d'un code de conduite et avoir une annexe où l'on peut voir les principes opérationnels qui régissent notre travail et qui ont constitué un outil très efficace pour améliorer ce modèle multipartite.

Merci.

HEATHER DRYDEN :

Merci, Sri Lanka. Les Pays-Bas, vous avez la parole.

PAYS-BAS :

Merci Heather.

J'ai entendu tout ce qui a été dit et je suis d'accord avec toutes ces interventions.

Mon commentaire concerne la transparence et la révision de compte pour la responsabilité du GAC. J'ai entendu la question du code de conduite que Larry a introduite.

Tout d'abord, il faut rappeler que nous sommes des gouvernements, et qu'à ce titre, nous devrions donner l'exemple en ce qui concerne la responsabilité et la transparence.

---

Tout ce que nous exigeons des membres du conseil d'administration, code de conduite, déclaration de conflits d'intérêts, et ainsi de suite devrait être appliqué dans une autre mesure à nous. Donc il est vraiment très pertinent que l'on puisse constater ce besoin d'accroître la transparence et la responsabilité.

Nous avons beaucoup de mécanismes pour y parvenir. Nous sommes prêts à entendre l'opinion de l'équipe de révision indépendante pour voir s'ils ont les suggestions pour améliorer la responsabilité et la transparence du GAC. Mais avant d'en arriver là, nous croyons qu'il est très important de renforcer les opérations du GAC. Dans la réunion de haut niveau de Toronto, on a indiqué que le GAC devait renforcer ses opérations.

Je pense donc qu'il y a d'un côté la question de l'éthique, de la responsabilité et de la transparence ; mais de l'autre côté, il y a la nécessité d'avoir une base solide pour la prise de décisions. Je pense donc que les principes opérationnels ne sont pas tout à fait mis à jour ; il faudra les adapter aux difficultés actuelles.

Deuxièmement, nous avons une initiative pour adapter et améliorer le fonctionnement des méthodes utilisées par le GAC. C'est une des priorités et nous avons maintenant un soutien accru du nouveau secrétariat du GAC en Australie. Il y a bref, beaucoup d'éléments qui nous permettent de pouvoir gérer ces aspects de façon parallèle.

HEATHER DRYDEN :

Merci, les Pays Bas. Le Japon prend la parole.

JAPON :

Merci, Madame la Présidente.

Tout d'abord, le Japon souhaite remercier de cette occasion de pouvoir formuler des commentaires par rapport à cette nouvelle activité de l'ATR2 et nous apprécions énormément les efforts faits par l'ATR1.

---

Grâce aux excellents efforts de l'ATR1, l'ICANN a pu améliorer ses activités par rapport à ses communications avec la communauté de l'ICANN, et nous espérons que l'ATR 2 va également poursuivre ces améliorations dans les activités de l'ICANN.

Par exemple, nous espérons que l'ICANN pourra envisager un moyen plus proactif pour faciliter la participation aux réunions de l'ICANN et dans les consultations publiques, afin donc d'encourager et de favoriser la participation de la diverse communauté mondiale d'internet. Par exemple, les candidatures de la région Asie Pacifique pour le programme des nouveaux gTLDs n'ont été que trois cent trois ; il n'y a eu que trois cent trois candidatures. Ce fut aussi une des régions où il y a eu un faible nombre de candidatures. En ce qui concerne ce programme des nouveaux gTLDs, il serait important pour l'ICANN de refléter l'opinion et les commentaires d'un plus grand éventail d'utilisateurs d'internet afin d'améliorer la transparence du point de vue financier. Le Japon espère que l'ATR puisse également contribuer à ce travail.

HEATHER DRYDEN :

Merci, le Japon ; j'ai par la suite Avri Doria, membre de l'équipe de révision.

AVRI DORIA :

Merci, je tiens à indiquer que je suis vraiment reconnaissante pour tous ces commentaires que nous avons reçus par écrit et par oral.

Je voulais aussi faire référence à la question de l'investigation des PDP et au genre de travail qui doit être réalisé au niveau intercommunautaire. Beaucoup d'entre vous en ont parlé ; je voulais dire ce travail sera notamment encouragé par les commentaires de la communauté et des autres parties prenantes intéressées.

Nous savons que vous travaillez avec la GNSO pour essayer de comprendre comment on peut harmoniser les cultures du groupe afin

---

que les résultats puissent être meilleurs. L'une des conditions que l'on exige de ceux qui font ce travail à l'externe pour nous c'est qu'il faut parler avec les gens ; tout le monde peut apporter des idées pour voir comment vous pouvez participer plutôt dans ce processus de développement de politiques. Cela nous aiderait beaucoup à mieux comprendre quels sont les obstacles et quelles sont les opportunités.

Merci beaucoup.

HEATHER DRYDEN :

Avri, merci.

NORVERGE :

Je serais très brève. Je voulais faire un commentaire très bref sur la question de la transparence, du caractère ouvert du GAC et de notre communication avec la communauté dont Larry a parlé. Nous accueillons ces commentaires avec beaucoup de plaisir. Je ne vois pas pourquoi l'équipe d'ATRT ne serait pas directe et franche à l'endroit du GAC sur les moyens d'améliorer notre travail. Nous avons beaucoup de choses à moderniser et à améliorer ; nous pouvons moderniser par exemple nos principes pour le travail. Vous devriez nous le communiquer et nous vous en serions très reconnaissants.

OUGANDA :

Merci, Madame la Présidente.

Tout le monde essaye d'être bref ; mais moi je vais être un peu plus long. Je suis Simon Bugaba. Je viens de l'Ouganda et je travaille pour la Division des Communications et des Réglementations de l'Ouganda. Je représente l'Ouganda au sein du GAC.

Je veux faire un commentaire concernant l'équipe d'ATRT 2 ; je pense qu'ils ont fait un très bon travail parce qu'il y a eu beaucoup de confusion et je trouve que c'est le moment de pouvoir améliorer tout ce

---

que fait cet organisme. Je vais essayer d'être clair dans chacun des thèmes pour ne pas être trop long.

Premièrement, je voudrais que l'ATRTR 2 examine l'engagement actif et authentique des communautés dans les pays en développement ; parce qu'il est clair qu'ils ne participent pas de façon active. Nous ne les voyons pas ici parmi nous, vous pouvez le constater en voyant les chiffres de la participation. Nous sommes reconnaissants pour les efforts déjà faits, mais il faut que nous améliorions ce travail ; nous continuons à n'être que quelques représentants après un bon nombre d'années.

Deuxièmement, l'engagement des gouvernements des pays en développement. Des efforts ont été réalisés, des bourses ont été mises en place qui ont été accueillies de façon favorable mais cela n'a pas encore eu les résultats escomptés. Donc, il faut que nous reconsidérons ces stratégies pour améliorer ces points. Troisièmement, il y a eu de grandes confusions sur les nouveaux gTLDs. Nous avons pu constater dans les statistiques qu'il y a très peu de candidatures en provenance des pays en développement. Il y a cette question du montant très élevé qui a été établie. Nous ne savons pas si cela va être modifié ou pas. Cela, enfin, montrerait que nous ne comprenons pas tout à fait tout le processus. Il y a des processus qui sont finis et dont nous n'avons pas de compréhension totale ; ce qui suscite des confusions chez nous. Par conséquent, nous sommes désengagés.

Dans cette réunion d'aujourd'hui, mon collègue du Royaume-Uni a parlé de ce qui était présent à mon esprit. Le conseil d'administration utilise parfois des termes qui sont déconcertants pour certains d'entre nous, surtout que nous réalisons que nous sommes les représentants de gouvernements. Les expressions employées, tel qu'avis accepté et avis refusé, n'encouragent pas le dialogue avec les parties prenantes. Bien des fois, j'entends dire que l'on a accepté l'avis du GAC ou que l'on a rejeté l'avis du GAC. Que faut-il que nous fassions ? Il faut que nous disions à nos gouvernements que nos commentaires ont été rejetés ? Nous ne savons que faire de cela.

---

Bon, je m'arrête ici. Je suis disponible. J'ai été bref mais je vais rester ici jusqu'à la fin de la réunion au cas où vous voudriez que je sois encore plus précis. Je suis disposé à entrer dans les détails sur tous ces points que je viens de mentionner.

HEATHER DRYDEN :

C'est toujours très utile pour nous d'écouter les membres qui se sont ajoutés au groupe de façon plus récente. Nous vous sommes très reconnaissants d'avoir fait ces commentaires. Maintenant, le Pakistan, l'Australie, la Turquie et je crois que nous pourrions ensuite clore la séance.

PAKISTAN :

J'ai une suggestion à faire sur deux points. Le premier concerne les experts indépendants de l'ATR 2 et l'autre est à propos des commentaires publics de l'ICANN. La représentation des gouvernements dans l'ATR 2 en tant qu'experts indépendants est très importante pour savoir si le processus des PDP de la GNSO est efficace dans le développement des politiques des gTLDs au sein d'un environnement multipartite de l'ICANN. Je suggère qu'il y ait des gouvernements représentés dans ce groupe d'experts de l'ATR 2, et en particulier des pays en voie de développement.

Deuxièmement, en ce qui concerne les commentaires publics de l'ICANN, il faut pouvoir créer une prise de conscience sur les possibilités d'inclure ce type d'initiative dans la stratégie. Il faut aussi que l'ATR cherche d'autres mécanismes pour obtenir les commentaires et les contributions de la communauté du monde, parfois des séminaires ou des ateliers faits dans d'autres points du monde et surtout dans les pays en développement, pour parler de l'ouverture, de la responsabilité, de la transparence, de la révision des comptes et surtout dans les processus de développement des politiques de la GNSO.

J'espère enfin que l'ATR 2 fera tous les efforts possibles pour améliorer le fonctionnement de l'ICANN. Merci.

AUSTRALIE :

Merci.

Je suis dans une position très positive parce que je suis le dernier de la liste, je serais très brève. Je suis d'accord sur bon nombre des commentaires qui ont été émis avant que je ne puisse prendre la parole. Les commentaires de Larry me semblent très utiles et je crois que vous avez une opinion claire du feed-back des membres du GAC.

C'est toujours bon de savoir quelles sont les opinions de ceux qui ne sont pas membres du GAC par rapport au travail que nous faisons.

Le Sri Lanka et les Pays Bas nous ont dit que c'est un domaine très particulier dans le cas du GAC que nous pouvons continuer à travailler de façon importante. Nous représentons ici les gouvernements, mais je crois que cela peut être très utile pour nous de considérer le thème du code de conduite.

Et en ce qui concerne les réunions à huit-clos, un bon nombre d'entre vous ont expliqué que nous tenons à avoir autant de réunions ouvertes que possible ; Pékin étant l'exception. C'était une décision difficile à prendre et, des fois, nous en avons débattus pour voir si c'était l'approche correcte. Bien sûr il est très difficile d'en juger, mais le résultat est que nous avons eu ce matin un débat avec le comité des programmes des nouveaux gTLDs où il a fallu expliquer l'avis du GAC pour avoir eu ces réunions à huit-clos à la dernière réunion. Donc ces commentaires, ces feedbacks, sont vraiment très utiles.

Et au fur et à mesure que le travail continue, nous pourrions poursuivre ces conversations. Si vous avez des recommandations ou des suggestions pour des améliorations comme l'a dit mon collègue de la Norvège, nous sommes vraiment très disposés à les recevoir aussi bien que les commentaires que vous recevez à ce sujet de tous ceux qui n'appartiennent pas au GAC. Nous allons recevoir ces commentaires pour que nous puissions vraiment améliorer notre travail.

---

HEATHER DRYDEN :                   Merci, l'Australie.

TURQUIE :                               Merci, Madame la Présidente. Je voudrais remercier l'équipe d'ATRT parce qu'ils ont fait un travail énorme. Cela, je trouve, a été très utile pour pouvoir vérifier l'efficacité du travail réalisé par l'ICANN pour la communauté d'internet ainsi que pour le modèle multipartite. Cela va nous aider à renforcer la validité du processus entier. Nous allons répondre par écrit et en détail aux demandes de contribution des gouvernements, mais je veux tout juste attirer votre attention sur un thème, la participation accrue au plus haut niveau de la part des gouvernements. Et je veux premièrement remercier tous les collègues qui représentent tous les différents gouvernements ; je sais qu'il y a 128 représentants, donc 128 gouvernements qui font un travail très important, des commentaires, des contributions très utiles comme ceux que nous avons pu observer.

Nous avons besoin aussi de sensibiliser chacun des gouvernements pour pouvoir parvenir à un niveau de participation accru. C'est peut être une fois par an que les entités de réglementations se réunissent avec les ministres pour parler de ces thèmes de la plus grande importance pour que les groupes de travail ou d'autres membres puissent s'asseoir et développer ces questions précises. Ce type de participation lié aux décideurs politiques et aux développeurs de politiques publiques pourrait être crucial pour que les pays puissent avoir une approche uniforme semblable quant aux questions de gouvernance de l'internet en soutien de l'ICANN.

HEATHER DRYDEN :                   Merci beaucoup, la Turquie.

Sur ce point, je vais faire une dernière demande aux membres du GAC pour qu'ils envoient au secrétariat du groupe du GAC les précisions

---

concernant les fonctionnaires de premier niveau de chaque pays. Qu'il s'agisse du ministre, du premier ministre, du chef des organismes de réglementation ou qui que ce soit qui soit responsable vis-à-vis de l'ICANN, pour qu'on puisse leur envoyer des lettres et que l'on puisse croître cet engagement et cette participation au sein de l'ICANN ; surtout en ce qui concerne le travail réalisé par l'Equipe de Révision de la Transparence et de la Responsabilité. L'Equipe de Révision de la Transparence et la Responsabilité va envoyer ces lettres et en garder les représentants ici informés pour améliorer peut-être les contributions.

Nous avons écouté des commentaires excellents, aujourd'hui, et je crois que l'équipe de révision était à l'écoute et a pris de bonnes notes des commentaires qui ont été faits. Ils auront également accès aux transcriptions de la réunion que nous venons de réaliser.

Donc je vous remercie, vous tous, des commentaires que vous avez faits et bien évidemment je remercie l'Equipe de Révision de la Responsabilité et de la Transparence qui nous a rejoint pour cette réunion et nous les remercions du temps qu'ils nous ont accordé.

BRIAN CUTE :

Merci beaucoup de nous avoir reçus.

Juste un rappel, nous allons publier des recommandations finales avant la mi-octobre, avant Buenos Aires. Nous allons certainement pouvoir écouter les commentaires que vous aurez à faire à l'égard de ces recommandations finales avant la présentation du rapport final.

HEATHER DRYDEN :

Bonsoir à tous.